

Au Conseil Communal de Crissier

Rapport de la Municipalité au Conseil communal No 47/2021-2026

Rapport de la commission chargée d'étudier la réponse au postulat de Djaouad Souyad, au nom du RESOC, « Pour un marché à Crissier »

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les conseillers communaux,

La commission chargée de l'étude de ce postulat s'est réunie mardi 11 avril 2023 à 19h30 à Crissier, bâtiment administratif de Chisaz, salle Sorge.

Elle est composée des membres suivants, après modification du président-rapporteur, en accord avec tous les commissaires :

Raphaël Thiébaud	CDC	excusé
Giuseppe Dalla Valle	CDC	
Anne-Marie Carluccio	CDC	présidente-rapporteure
Michel Correvon	RESOC	
Séverin Bussy	RESOC	
Simon Barraud	SC	
Françoise Gallet	SC	
Pascal Gruffel	ROLC	

Les membres de la commission remercient Monsieur le Syndic Laurent Bovay pour sa présence.

Préambule

Lors de la séance du conseil communal du 8 novembre 2021, M. Djaouad Souyad a déposé un postulat au nom du RESOC « Pour un marché à Crissier » dans lequel il demande l'étude de la possibilité d'organiser un marché itinérant à Crissier.

Contexte

La Municipalité a organisé une séance le 31 janvier 2023, impliquant les sociétés locales organisant déjà ce genre de manifestation, avec la présence de M. Souyad. Les producteurs de fruits et légumes de notre commune sont déjà présents dans des marchés alentours et/ou proposent un marché à la ferme.

Quelques sociétés locales organisent également des ventes de matériel de seconde main de manière récurrente ; la demande de manifestations complémentaire est clairement inexistante.

La Municipalité participe au bien déroulé des manifestations en mettant à disposition les emplacements ou locaux, le matériel nécessaire ainsi que les heures de voirie pour la mise en place et le démontage du matériel.

La Municipalité ne pouvant actuellement mettre des ressources à disposition pour ce genre d'organisation, les commissaires ont suggéré que ce projet soit porté par une société locale ou un comité d'organisation à mettre en place, sans occulter la charge de travail que cela implique.

Conclusion

C'est l'unanimité de ses membres que la commission vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, d'accepter la réponse de la Municipalité à ce postulat.

Crissier, le 13 avril 2023

Anne-Marie Carluccio
Présidente-rapporteure